



DERNIER CTPL 2008 LE 9 DECEMBRE

L'ordre du jour de ce CTPL a été modifié par la Direction quelques jours avant sa tenue suite au report au plan national, du CTP Central sur les emplois (ORE), et de l'installation des SIP. Ces points à discuter ont donc été reportés à une date ultérieure.

MOUVEMENT SPECIFIQUE SUR POSTES B et C :

La Direction nous avait déjà informés lors de la CAP de mutation interne au département du 5 décembre, de sa **demande de 2 emplois sur poste spécifique** auprès de la DGFIP **pour la trésorerie de CERDAGNE** (SAILLAGOUSE + BOURG MADAME) qui souffre depuis un an de 2 vacances d'emploi (1 B et 1 C).

Nous sommes intervenus, comme à la CAP, pour dire que la création d'emploi sur postes spécifiques n'était pas une bonne solution pour pallier aux difficultés d'affectation dans certaines zones géographiques. **Sur le plan national, nous revendiquons l'octroi d'une prime de vie chère, l'attribution de la NBI** (comme à NICE et dans la Région Parisienne), **et d'appartements de fonction afin de rendre ces zones attractives pour les agents plutôt que les bloquer ensuite 3 ans dans un poste.**

MISE EN PLACE DES HORAIRES VARIABLES à ILLE/TET:

Avis favorable de l'ensemble du personnel et du chef de poste. Adopté à l'unanimité par les 2 parités.

Modification des horaires d'ouverture au public : La demande porte sur une ouverture au public de 27h30 (actuellement 30h30) par semaine avec fermeture le vendredi après midi. Ces modifications répondant aux exigences imposées par PVFI, la Direction a accepté la demande qui a été adoptée à l'unanimité.

Notre camarade Josiane PAGES, secrétaire du SNUI, que nous avons nommée experte, a posé le problème des exigences du "PVFI", différentes entre "les impôts" et le "trésor" à savoir : Au " trésor", des différences (en terme d'horaires d'ouverture au public notamment) existent entre les postes urbains et ruraux. Dans quelle catégorie de postes sera classé le futur SIP de PRADES sachant que la trésorerie de PRADES est classée en "rural" mais que le CDI est classé en urbain??? Cela est aussi valable pour CERET.

Le TPG n'a pas pu nous apporter de réponse, il nous a simplement précisé que la qualification rurale ou urbaine d'un poste comptable était définie actuellement par l'INSEE en fonction de certains critères...qui devraient être clarifiés dans les mois à venir.

PONTS NATURELS : pour l'année 2009, 1 pont naturel est proposé par la Direction, le vendredi 2 janvier 2009 (il était déjà classé comme pont naturel à l'ex DGI)

L'application des ponts naturels n'était pas la même jusqu'à présent au "trésor" et aux "impôts". Avec la fusion, les deux Directions doivent agir de concert. En l'absence de consignes nationales qui ne devraient pas tarder à arriver, la Direction a décidé de reporter à une date ultérieure en 2009, la proposition d'autres ponts naturels possibles comme le 22/05/09 et le 13/07/09, après l'arrivée de M. METOIS.

Les agents de la trésorerie de MONT-LOUIS relèvent de la typologie de 36H hebdomadaires sur 4,5 jours. Suite à la suppression pour tous les personnels d'un jour ARTT au nom, soit disant, de la "journée de solidarité pour les personnes âgées", les agents de MONT-LOUIS ne bénéficient plus de jours ARTT. La Direction leur a demandé de voter sur leur accord ou non, pour consommer une demi-journée de congé ou de récupération à l'occasion de ce pont naturel (ils ne travaillent pas le vendredi après-midi. Tous les agents ont voté pour cette proposition.

Nous avons rappelé la position de SUD : d'accord pour fermer les postes au public ces jours là mais il faut laisser la possibilité aux agents qui ne sont pas intéressés par ces ponts, de venir travailler s'ils le souhaitent. En effet nous sommes contre toute fixation autoritaire des jours de congé ou de RTT aux agents et pour la liberté de ceux-ci à prendre ces jours quand cela correspond à leurs besoins. Notre position est la même que celle défendue par tous les syndicats aux impôts (CGT, FO et SNUI) au niveau national, ce que notre camarade de l'ex DGI a rappelé parce que:

- ces jours de ponts naturels correspondent rarement aux vacances scolaires, et pénalisent tous les parents d'enfants scolarisés
- tous les agents qui ont choisi le régime d'horaire de travail à 36 H et qui ne bénéficient plus de jours de RTT doivent sacrifier en plus des jours de congé (non choisis).
- certaines Directions locales dérapent et arrivent à imposer à leurs agents jusqu'à 7 jours de congé obligatoires par an aux dates qui les arrangent.

La Direction a rappelé que la présence d'agents dans un poste comptable, même fermé au public, imposait la présence de certains cadres à la TG dès lors que des opérations comptables étaient effectuées et devaient être centralisées. (Dans ce cas ce sont les cadres qui sont pénalisés s'ils souhaitent faire le pont ces jours là)

Nous avons demandé, dans ces conditions que les opérations comptables puissent être passées le lendemain.

En résumé, les ponts 2009 seront à rediscuter avec le nouveau TPG DLU, avec les deux administrations et en tenant compte des souhaits et des contraintes professionnelles des uns et des autres.

La Direction a mis sa proposition de pont naturel du 2 janvier 2009 aux voix: SUD et FO se sont abstenus

Problèmes divers dans les postes;

- Travaux de PRATS de MOLLO : nous avons signalé (pour la énième fois) des problèmes d'amiante dans les toilettes. D'après la Direction, le diagnostic réalisé estime que les canalisations sont en bon état... Devant notre insistance et si la mairie ne veut pas les changer, la Direction nous a dit qu'une demande de prise en charge serait faite au CHS.

- Travaux d'agrandissement de la Trésorerie d'ARLES: les problèmes de financement ont l'air d'avancer : la communauté de communes ferait les emprunts(à la place de la commune qui est endettée) et la commune d'ARLES rembourserait les annuités.

- SIP de PRADES; compte tenu du mouvement national du 16/12 et des décisions de report d'installation des SIP à partir de février 2009 (au lieu du 01/01) nous avons signalé que les agents de PRADES demandaient le report des journées de formation prévues entre le 16 et le 19/12, au mois de janvier. Notre camarade Josiane PAGES a fait état d'un climat social très dégradé à l'HDI de PRADES consécutif à l'empilement des réformes, au manque d'effectif et à l'absence totale de dialogue entre les agents et la hiérarchie. A suivre de très près dans les jours à venir!

Equipe de Renfort:

SUD a demandé que le compte rendu du groupe de travail sur l'ERD qui vise à améliorer les conditions de travail de celle-ci, soit discuté au CTPL. Une réunion de l'ERD demandée depuis plusieurs mois à la Direction revêt aujourd'hui un caractère d'urgence.

Monsieur MOLINIER s'y est engagé.

Hélios ; nous avons demandé le calendrier de déploiement d'Hélios qui doit être accéléré au niveau national et terminé fin 2009 :

Réponse de la Direction: MONT LOUIS en avril, ARGELES en mai, PRADES en juin, ARLES en juillet, l'Hôpital en octobre, THUIR en novembre et ST ESTEVE en décembre. Le calendrier pourrait toutefois être desserré en fonction de la disponibilité des tuteurs.

(Hôpital reporté en 2010...?)

Problème à MONT LOUIS : lié au comportement d'une personne extérieure au Trésor qui travaille dans les locaux de la trésorerie(régies) et perturbe le fonctionnement du poste. Ce problème a déjà été soulevé à la dernière CAP du 05/12. M. GUERITEE a confirmé le départ d'une lettre au maire des ANGLES afin de régulariser cette situation anormale.

REVISION GENERALE DES POLITIQUES PUBLIQUES:

Comme il nous l'avait promis et suite à un exposé organisé à la Préfecture pour les cadres le 5 décembre, M. GUERITEE nous a présenté - à partir d'un diaporama- la fameuse réforme de l'Etat (RGPP) qui d'après lui ne concerne pas la DGFIP (trésor-impôts), l'Education Nationale et la Justice. Toutes les autres fonctions publiques territoriales, locales, départementales et régionales sont concernées, restructurées, regroupées et réorganisées et passent dans l'entonnoir de 2 Directions :

- la Direction des territoires (dans les PO environ 280 emplois à temps plein au 01/01/2010) qui absorbera tous les services administratifs de l'agriculture, de l'habitat, de l'urbanisme et du logement, les services des eaux et du domaine maritime, l'environnement, la forêt, la nature, la chasse, les énergies renouvelables, la sécurité et l'éducation routière, l'aménagement du territoire, la gestion du patrimoine de l'Etat, l'assainissement, les services locaux des bases aériennes, le conseil aux collectivités locales.

- la Direction de la cohésion sociale et de la Population (environ 70 emplois à temps plein au 01/01/2010) qui va regrouper tous les services administratifs dont les missions concernent, le travail, l'emploi et la santé, la concurrence, consommation, répression des fraudes, la santé et la protection animale, la sécurité des aliments, le sport, les équipements, l'initiation, l'accueil et les projets éducatifs des jeunes, la mission politique de la ville, l'égalité des chances et l'accompagnement des populations vulnérables: harkis, rapatriés, demandeurs d'asile, gens du voyage, droits des femmes et égalité, lutte contre les discriminations

Ces 2 Directions sont rattachées au Préfet

- Les Préfectures sont également restructurées avec un effectif de 190 emplois à plein temps, avec un Directeur de cabinet, un Secrétaire Général et les 2 sous-préfets de CERET et PRADES (maintenus dans l'immédiat mais pour combien de temps ?)

Autour du Préfet de Région, il y aura 7 Directions:

La DRAC: pour la culture, la DREAL: pour l'environnement, l'aménagement et le logement, la DRAAF pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, la DRJSCS pour la jeunesse, les sports et la cohésion sociale, la DIRECCTE pour les entreprises, la concurrence et consommation, le travail et l'emploi, la DRFIP pour les Finances, trésor et impôts, et l'ARS: l'agence régionale de santé. De nombreuses missions "support" devraient être "mutualisées"... (lesquelles et dans quelles conditions, on ne sait pas...)

Pour M. GUERITEE, c'est la déclinaison locale de la LOLF. le rôle des Préfets s'amointrit au profit de l'administrateur des Finances (N° 1 des DLU) qui contrôlera les budgets locaux et d'Etat, les Domaines...

Pour nous, cette (contre)réforme des services de l'Etat qui concerne la plupart des administrations ne vise qu'à liquider un maximum d'emplois et de services publics, à diminuer le statut et les garanties sociales des agents, A rapprocher bien sûr de la volonté du gouvernement de rendre mobiles les fonctionnaires et de toutes les autres réformes en cours ou à venir dans tout le secteur public, l'Education Nationale, les Finances, la Justice, les Hôpitaux, la Défense, l'Audiovisuel...

Nul doute que l'année 2009 va encore être une année de grands bouleversements et de mouvements sociaux dans lesquels nous allons être amenés à nous inscrire de gré... ou de force (? ...) la GRECE n'est pas si loin...

En attendant, reprenons des forces pendant les fêtes de fin d'année

Toute la section SUD Trésor vous adresse ses meilleurs vœux de bonne année et de bonne santé pour 2009.

Bones festes de nadal i bon any 2009

Les délégués de SUD présents au CTPL : Yannick FISSIER, Fabrice LECLERC, Ghislaine PUJOL, Annie HESNARD et Josy PAGES (SNUI)